



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Plan du parc Sir-George-Étienne- Cartier Rapport de consultation publique

Février 2023

Canada

Table des matières

Description du projet.....	1
Tableau de bord de la mobilisation	2
Processus de mobilisation	2
Date et heures	3
Points saillants de la mobilisation : Secteur A	2
Activités et équipements	2
Protection de l'environnement.....	5
Transport et connectivité.....	6
Infrastructure existante.....	6
Patrimoine culturel	7
Commentaires sur les réponses.....	7
Points saillants de la mobilisation : Secteur B	8
Activités et équipements	8
Navigation et activités nautiques.....	9
Commentaires sur les réponses.....	10
Points saillants de la mobilisation : Secteur C	10
Activités et animation	10
Importance environnementale et culturelle.....	11
Transport et connectivité.....	12
Commentaires sur les réponses.....	12
Prochaines étapes	13
Annexe A — Questionnaire en ligne	14
Données démographiques	14
Annexe B : Carte de la consultation	15
Annexe C : Participation à une journée portes ouvertes.....	16

Description du projet

La Commission de la capitale nationale (CCN) est rendue à mi-chemin de son processus de planification du parc Sir-George-Étienne-Cartier. Il s'agit d'un processus qui durera trois ans. Le parc s'étend sur 13 km de terrains fédéraux longeant la rive sud de la rivière des Outaouais. Le secteur est composé de 600 hectares de terrain, comprenant la promenade, des sentiers et une variété d'espaces récréatifs publics et privés. Le secteur s'étend à l'ouest de Rideau Hall, sur l'avenue Princess, jusqu'à l'est, dans la Ceinture de verdure du boulevard Saint-Joseph.

La planification du parc riverain est conforme aux priorités en matière de planification de la CCN, plus précisément celles en matière d'amélioration de la rive, d'aménagement des lieux et d'animation de la capitale. Ce secteur est considéré comme une caractéristique distinctive de la capitale et longe la rivière des Outaouais, laquelle est désignée comme rivière du patrimoine canadien revêtant une importance historique. À titre d'intendante des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale, c'est à la CCN qu'il revient de protéger et de préserver le parc Sir-George-Étienne-Cartier pour l'ensemble des personnes.

La CCN a récemment terminé la deuxième ronde de consultation publique visant à mener à terme les travaux réalisés pendant la première ronde de consultation tenue à l'hiver 2021. La première ronde de consultation était axée sur la présentation de la vision et des principes directeurs du parc.

Au cours de cette première ronde, nous avons fait ce qui suit :

- communiqué les concepts préliminaires et les objectifs du plan du parc aux membres du grand public, au comité consultatif public (CCP) et aux groupes de parties prenantes;
- fourni de plus amples renseignements sur les possibilités d'équipements et les activités proposées;
- recueillir les commentaires sur les préoccupations et les aspirations à l'égard du parc.

Notre objectif est de faire participer de façon significative les membres du public tout au long du processus de planification, ce qui leur permettra de jouer un rôle important dans l'élaboration du cadre du plan afin de mieux répondre à leurs besoins et d'atteindre leurs aspirations pour la région.

Le processus de planification durera environ trois ans et comprend cinq phases de projet et quatre consultations publiques. Nous sommes à mi-chemin du processus, et les prochaines mobilisations devraient avoir lieu à l'automne 2023 et au printemps 2024.

Des renseignements supplémentaires sur le projet, y compris les objectifs de planification, le processus et l'échéancier se trouvent sur le site Web de la CCN au lien fourni [ici](#).

Tableau de bord de la mobilisation

Mobilisation du public en ligne

Nombre total de vues	Liens entre les sujets	Sondages remplis	Commentaires sur la carte	Correspondance par courriel
				
3 092	726	472	153	88

Portes ouvertes pour la communauté

Nombre total de personnes	Sondages remplis	Commentaires inscrits sur du papier artisanal	Commentaires sur la carte
			
84	26	104	43

Mobilisation des parties prenantes

Nombre total de personnes	Nombre d'organisations représentées
	
22	20

Processus de mobilisation

La consultation a généré un total de plus de 4 500 engagements, soit 800 participants de décembre 2022 à février 2023. La consultation publique en ligne comprenait une page Web en ligne et un dossier de ressources pour communiquer des renseignements au public, ainsi qu'un sondage et une carte interactive et visait à recueillir des commentaires sur les activités et les équipements proposés. La liste complète des questions du sondage et les graphiques correspondants figurent à l'annexe A.

Le format en ligne était assorti d'une journée portes ouvertes pour la communauté, au cours de laquelle les personnes ont pu formuler des commentaires sur les concepts préliminaires. Les personnes ont été invitées à assister à la séance en personne et à parler à l'équipe du projet, à remplir un questionnaire sur papier, à rédiger des commentaires sur une longue feuille de papier « artisanal » ou à afficher des commentaires sur une carte du secteur d'étude.

Comme à l'étape de la consultation précédente, le CCP et les parties prenantes ont rencontré la CCN pour lui communiquer leurs commentaires sur le projet. Une réunion en personne avec le CCP a eu lieu afin de cerner les possibilités, les enjeux et les aspirations à l'égard de la jouissance future du parc. Cette réunion comprenait une présentation sur les concepts préliminaires du plan du parc. Par la suite,

l'équipe du projet a rencontré les parties prenantes (aspects techniques). Cette réunion a suivi le même format que celui des réunions des membres du CCP.

On a déterminé que les parties prenantes ont été directement touchées par le projet. Il s'agit notamment de groupes comme le Conseil national de recherches du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et des représentants de diverses divisions de la Ville d'Ottawa. La liste complète est figure ci-dessous.

- Musée de l'aviation et de l'espace du Canada
- Société immobilière du Canada
- Ville d'Ottawa
 - Parcs et installations
 - Politique et réseaux de transport
 - Systèmes naturels et affaires rurales
 - Groupe des espaces publics et de l'aménagement urbain
 - Infrastructures
 - Gestion des actifs
- Hôpital Montfort
- Conseil national de recherches du Canada
- Office de protection de la nature de la vallée Rideau
- Gendarmerie royale du Canada (GRC), Direction générale de la gestion des actifs
- Aéroclub de Rockcliffe

La liste des organisations membres du CCP figure également ci-dessous.

- Ski Heritage Est
- Rockcliffe Yacht Club
- Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada
- Garde-rivière des Outaouais
- Ottawa New Edinburgh Club (ONEC)
- Rockcliffe Park Residents Association
- New Edinburgh Community Alliance
- Société franco-ontarienne du patrimoine et de l'histoire d'Orléans (SFOPHO)
- Association communautaire de Manor Park
- Association des propriétaires de Rothwell Heights

La consultation publique a fait l'objet d'une promotion au moyen d'une campagne de publicité numérique payée. Des affiches imprimées annonçant les activités de mobilisation du public ont été placées dans les principaux secteurs à forte circulation d'Ottawa au moyen de l'adoption d'une approche de sensibilisation ciblée destinée à diverses populations. Une invitation à participer à la consultation publique a été envoyée par courriel à la liste des abonnés à l'infolettre sur la mobilisation du public de la CCN. Une invitation semblable a également été envoyée à une liste ciblée de parties prenantes.

Date et heures

Portes ouvertes pour la communauté

15 février 2023, de 15 h à 19 h 30

Consultation publique en ligne

Du 24 janvier 2023 au 20 février 2023

Par PlaceSpeak

Centre communautaire Richelieu-Vanier, 300,
avenue des Pères-Blancs
K1L 7L5

Réunion du comité consultatif public

5 décembre 2022, de 20 h à 21 h 30
Administration centrale de la CCN, 40, rue
Elgin
K1P 1C7

Réunion du comité consultatif technique

7 décembre 2022, de 11 h à 12 h 30
Administration centrale de la CCN, 40, rue Elgin
K1P 1C7

Points saillants de la mobilisation : Secteur A

La plupart des commentaires sur le secteur A portaient sur la validation des équipements et des activités proposés pour le secteur, l'importance de l'environnement naturel, les possibilités d'améliorer la connectivité des transports, la mise à profit de l'infrastructure existante et la mise en valeur du patrimoine du parc. Des commentaires détaillés sont présentés ci-dessous.

Activités et équipements

Commentaires reçus

Les personnes qui ont participé à la mobilisation du public ont soutenu que les types d'équipements et d'activités offerts ne devraient pas compromettre la santé de l'environnement du secteur.

- Les activités récréatives les plus populaires sont notamment le vélo, la marche, le tennis, l'aviron, la voile, le kayak, la baignade en été et le ski de fond et le patinage (216 mentions).
- Certaines personnes ont demandé que des activités quatre saisons soient offertes, créant ainsi une destination où les résidents et les visiteurs peuvent s'épanouir et profiter de l'été et de l'hiver.

Alors que beaucoup étaient en faveur d'une offre variée d'options de baignade (65 mentions), que ce soit dans la rivière ou dans une piscine

intégrée, d'autres ont soulevé des préoccupations au sujet de la sécurité et de la propreté des aires de baignade.

La proposition d'une installation de divertissement a reçu un accueil mitigé. Plus de 30 % des personnes répondantes qui ont mentionné cette installation se sont montrées critiques à l'égard de la suggestion. D'autres se sont montrés plus favorables aux installations récréatives. Quelques-unes ont bien accueilli l'idée des installations culturelles si une programmation adéquate y était offerte.

Les personnes répondantes au sondage âgées de 55 ans et plus étaient plus susceptibles de faire remarquer qu'il fallait d'autres installations dans le secteur, comme des toilettes et des sièges. Elles ont souligné que les toilettes et les sièges pourraient aider les usagers plus âgés et plus jeunes qui ont besoin d'une aire de repos (28 mentions).

Changements proposés

Plusieurs personnes répondantes hésitaient à proposer des changements, 14 % des personnes répondantes ont mentionné que le secteur d'étude ne devrait pas être aménagé et qu'il faudrait plutôt préserver les conditions actuelles. Pour celles qui étaient en faveur des activités et des équipements proposés, elles avaient demandé à l'équipe du projet d'envisager d'apporter les ajustements suivants.

- S’assurer que les structures des installations sont axées sur l’extérieur et non sur l’intérieur.
- Construire des installations qui offrent de multiples utilisations (p. ex. résidentielles, commerciales, culturelles).
- Cerner les possibilités d’entreposage public des bateaux.

Les commentaires formulés au sujet de l’offre d’installations ou d’activités supplémentaires étaient souvent accompagnés de demandes d’amélioration de l’accès du public (45 mentions). Certaines ont fait remarquer qu’il y a actuellement un accès limité à la rivière pour les activités nautiques (p. ex. canotage, canot à pagaie, kayak et activités d’aviron ou de voile).

Protection de l’environnement

Commentaires reçus

De nombreuses personnes répondantes ont souligné l’importance de garder le secteur aussi naturel que possible (199 mentions). Elles ont réitéré que les changements proposés doivent tenir compte des impacts environnementaux et chercher à obtenir des mesures d’atténuation pour réduire au minimum ces impacts dans la mesure du possible.

- Certaines ont demandé si les activités proposées exigeraient la coupe d’arbres. Le cas échéant, elles ont recommandé de ne pas apporter les changements proposés, et ont fait remarquer que les arbres procurent une ombre précieuse à la faune qui vit dans le secteur (39 mentions).
- En outre, elles ont mentionné que tout aménagement doit respecter les écosystèmes diversifiés sur le plan biologique qui offrent des habitats cruciaux aux plantes et aux espèces sauvages indigènes, particulièrement dans les secteurs situés près de la rivière des Outaouais.

Quelques-unes ont soulevé des préoccupations au sujet de l’accès du public, ce qui entraîne un risque accru de pollution dans le secteur en raison des déchets.

Changements proposés

Les personnes répondantes ont suggéré de réduire le plan afin de soutenir la faune et de promouvoir l’expérience « d’être dans la nature ». De nombreuses personnes répondantes ont soutenu que le fait de garder le terrain aussi naturel que possible permet aux usagers de profiter de l’espace d’une manière respectueuse de l’environnement.

Certaines personnes répondantes ont reconnu leurs aspirations à animer le secteur, mais elles ont demandé à l’équipe de projet de ne pas trop le développer (49 mentions).

Quelques suggestions ont été faites pour demander l’inclusion d’un plan de reboisement afin de remplacer les arbres qui pourraient être endommagés ou abattus dans le cadre de l’aménagement du parc.

- En outre, il faudrait déployer des efforts pour planter des espèces indigènes et des jardins pour pollinisateurs, et apposer des affiches pour informer le public sur l’écologie locale.

Transport et connectivité

Commentaires reçus

De nombreuses personnes répondantes font remarquer que le transport en commun dans ce secteur est insuffisant, ce qui constitue un obstacle important pour les visiteurs du parc qui n'ont pas accès à une voiture (61 mentions).

Bon nombre d'entre elles ont fait remarquer qu'il faudrait apporter des améliorations aux infrastructures cyclables afin d'encourager les visiteurs à se rendre au site à vélo et pendant qu'ils sont dans le parc (71 mentions).

- Beaucoup ont préconisé la séparation des sentiers de marche, de vélo et de ski afin d'éviter les collisions et de promouvoir la sécurité.

Les personnes avaient divers points de vue sur l'autorisation du transport automobile et du transport actif. Même si plusieurs personnes répondantes n'étaient pas d'accord avec l'utilisation des voitures dans le secteur, d'autres étaient plus favorables à leur utilisation afin d'améliorer l'accès au site.

- Elles ont souligné que l'accès doit être accessible aux personnes handicapées et ont soutenu qu'il n'est pas équitable de présumer que tous les citoyens ont accès au transport actif.

Changements proposés

Améliorer la connectivité piétonnière-cycliste avec d'autres réseaux de sentiers.

Réhabiliter les sentiers informels créés par les usagers dans les bois qui longent la rivière et les relier à d'autres sentiers afin d'offrir un sentier polyvalent et enrichissant pour la randonnée pédestre, la course à pied, le vélo de montagne, la raquette, le ski et le vélo à pneus surdimensionnés en hiver.

- Suivre les exemples de gestion des sentiers du parc de la Gatineau.

Envisager la mise en œuvre de mesures d'atténuation de la circulation et du stationnement afin d'améliorer la gestion de la circulation dense et du manque de places de stationnement.

Améliorer l'accès et l'accessibilité pour les différents usagers du parc. Le site devrait inclure tous les usagers (c.-à-d. les personnes de tous les âges, les familles à faible revenu, les personnes qui n'ont pas de voiture ou qui ne conduisent pas, les personnes à mobilité réduite et tenir compte des préoccupations en matière de sécurité nocturne pour les femmes, etc.).

Élaborer un plan intégré de transport en commun pour réduire la dépendance aux voitures et élargir l'accès du public.

Décourager les excès de vitesse le long du sentier riverain et envisager des mesures d'application de la loi pour ceux qui ignorent la limite de vitesse de 20 km.

Infrastructure existante

Commentaires reçus

Plus de 5 % des personnes répondantes ont mentionné le Ottawa New Edinburgh Club (ONEC), le plus souvent dans un contexte favorable. À la lumière de la proposition d'installations supplémentaires, les personnes répondantes ont souligné l'importance de soutenir l'ONEC, un centre sportif communautaire existant qui compte 140 ans d'histoire au sein de ce secteur.

- Le tennis, la voile, l'aviron et le canotage sont quelques-unes des activités proposées par l'ONEC. Il a été souligné que l'ONEC offre des activités adaptées à tous les âges, y compris son programme de camps d'été destiné aux enfants.
- Cependant, quelques personnes répondantes ont soulevé des préoccupations au sujet de la promotion des espaces privés, car elle pourrait limiter l'accès aux usagers qui n'ont pas les moyens de devenir membres du club.

Certaines ont indiqué que le hangar à bateaux était un endroit où les gens pouvaient avoir accès à la rivière des Outaouais pour la voile, le canotage et l'aviron, ainsi que pour des activités sociales.

Quelques-unes ont également indiqué qu'il valait mieux rénover des installations sportives existantes dans le secteur (p. ex. terrains de soccer de Hillsdale), plutôt que d'en construire de nouvelles.

Changements proposés

- Intégrer les installations existantes de l'ONEC dans le plan du parc.
- Optimiser le hangar à bateaux à l'intention du public et améliorer l'accès à l'eau pour tous les usagers, particulièrement en ce qui a trait à la nouvelle Maison riveraine de la CCN.
- Tirer parti de certains des stationnements existants qui longent la promenade et créer un pôle offrant une vue sur la rivière lors de la visite des installations.
- Continuer d'avoir des espaces d'amarrage pour les plus petits navires et les grands voiliers.

Patrimoine culturel

Commentaires reçus

Certaines personnes répondantes ont indiqué qu'il existe des possibilités de mettre en valeur l'histoire des communautés des Premières Nations. Certaines ont souligné l'attrait d'un centre culturel autochtone (19 mentions).

Certaines personnes répondantes ont recommandé de souligner le patrimoine culturel et l'archéologie uniques du secteur. Pour ce faire, on pourrait utiliser de la signalisation, ajouter des affiches ou des plaques informatives, ou créer des codes QR pour un site Web ou une vidéo pouvant être balayés.

Plusieurs personnes répondantes autochtones ont demandé qu'un espace soit consacré à la

guérison, à la réconciliation, aux programmes pour les jeunes, à l'échange de savoir traditionnel et aux réunions des organisations et des gouvernements autochtones.

Changements proposés

Offrir un endroit pour les Cercles de feu et les rassemblements autochtones, puisqu'il manque d'espaces pour les cérémonies autochtones. Lors du lancement de la mobilisation des Autochtones, chercher à obtenir des commentaires de toutes les communautés autochtones de la région.

Quelques personnes souhaiteraient que des efforts stratégiques plus importants soient déployés pour relier les Autochtones vivant en milieu urbain aux berges.

S'engager à intensifier la mobilisation des communautés algonquines et à intégrer la planification et les considérations en matière de décolonisation en ce qui a trait à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.

Restaurer le sentier de portage autochtone de Portage Bay. Baliser le sentier de Portage Bay.

Collaborer avec le projet de Chief Pinesi Portage en partenariat avec la Première Nation Pikwàkanagàn dans le cadre des efforts de réconciliation pour reconnaître que ce parc se trouve sur un territoire non cédé de la Nation algonquine.

Améliorer l'accès au site pour les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) et les communautés à faible revenu.

- Examiner ce qui peut être fait pour concilier ces éléments dans la conception physique de ce parc.

Commentaires sur les réponses

Nous avons rencontré le chef et le conseil des Algonquins Pikwàkanagàn ainsi que le chef et les représentants de Kitigan Zibi. Nous avons hâte de poursuivre nos discussions avec eux. Leur contribution et leur soutien nous permettent d'en

apprendre plus sur l'histoire traditionnelle et culturelle de la région.

Une étude du paysage culturel a été réalisée dans le cadre des renseignements généraux du plan. L'étude recommande que le plan reconnaisse et prenne en compte les relations entre ces paysages, et qu'il cerne les possibilités de les mettre en valeur lors de la planification de l'aménagement futur d'infrastructures et d'autres parcs. Ces recommandations seront intégrées au plan.

Points saillants de la mobilisation : Secteur B

La plupart des commentaires sur le secteur B portaient sur la validation des équipements et des activités proposées pour le secteur, ainsi que sur les activités nautiques et aquatiques. Des commentaires détaillés sont présentés ci-dessous.

Activités et équipements

Commentaires reçus

De nombreuses personnes répondantes ont demandé plus d'installations publiques dans ce secteur afin d'établir un équilibre entre les espaces publics et privés, et que l'équipe envisage d'améliorer l'accès au grand public aux installations dans le secteur (151 mentions). Plusieurs personnes répondantes ont souligné la volonté d'offrir au public un environnement favorable à la famille (31 mentions).

Certaines personnes répondantes ont demandé plus de toilettes et des bancs supplémentaires, surtout près de la rampe de mise à l'eau du chemin Blair (52 mentions).

Certaines ont fait remarquer que le stationnement était insuffisant et entraînait une congestion importante pendant la période estivale. Quelques personnes répondantes ont proposé que l'équipe reconfigure les stationnements existants plutôt que d'en créer de nouveaux.

Les opinions étaient partagées au sujet des bâtiments qui servent de la nourriture et des boissons au public. Certaines ont manifesté leur intérêt pour la façon dont l'offre de nourriture et de boissons pourrait accroître le plaisir du public, tandis que d'autres ont réitéré leurs préoccupations au sujet de l'aménagement excessif.

Un plus grand nombre de personnes répondantes ont manifesté leur intérêt pour la proposition d'installations de divertissement dans le secteur B

(56 mentions favorables) comparativement au secteur A (39 mentions favorables).

Changements proposés

Envisager de transformer des espaces privés en terrains publics, car cela se fait au détriment d'un accès public libre.

Offrir de multiples routes vers le parc et les espaces récréatifs.

Envisager d'aménager des espaces récréatifs à proximité des restaurants afin de créer une destination qui attirerait les touristes et les visiteurs.

Navigation et activités nautiques

Commentaires reçus

Certaines personnes répondantes étaient d'avis que la rampe de mise à l'eau du chemin Blair est un excellent secteur, mais qu'il faudrait examiner de plus près la façon d'améliorer l'accès à l'eau pour les usagers de tous âges, en particulier les jeunes enfants (79 mentions).

En outre, quelques personnes répondantes ont manifesté leur intérêt pour une rampe de mise à l'eau de kayak et de canot au chemin Blair. De nombreuses personnes ont souligné la possibilité de louer des bateaux non motorisés et d'installer des quais.

- Des préoccupations ont souvent été soulevées au sujet de l'accès limité ou restreint à l'eau pour la navigation de plaisance et à d'autres activités ainsi qu'au sujet des installations liées à l'eau (39 mentions). Il s'agit notamment des excès de vitesse des bateaux de plaisance motorisés qui circulent sur le fleuve. Ces excès de vitesse causaient des problèmes de sécurité dans des situations où les des usagers d'embarcations à rames sont en

concurrence avec des bateaux motorisés pour l'espace sur la rivière.

- Certaines personnes répondantes ont soulevé des préoccupations au sujet de la sécurité et du bruit des embarcations motorisées, tandis que quelques-unes ont soutenu que l'utilisation d'embarcations motorisées devrait toujours être envisagée.
- Quelques-unes ont souligné qu'il n'y avait pas beaucoup d'offres pour le public qui ne pratique pas la navigation nautique dans le pôle 1.

Changements proposés

Veiller à ce que les contributions de l'ONEC soient soulignées aux côtés du Rockcliffe Yacht Club en qualité d'installation portuaire du secteur (25 mentions).

Étant donné que la rampe de mise à l'eau du chemin Blair est fort achalandée, il est possible d'offrir plus de rampes de mise à l'eau pour les canots et les kayaks le long de la rivière.

Pour des raisons de sécurité, séparer les aires d'utilisation de bateaux motorisés de celles des bateaux non motorisés de la rivière.

Reconnaître que la plupart des activités aquatiques ne sont pas inclusives; offrir des activités supplémentaires aux personnes qui utiliseront l'espace, y compris celles qui n'ont pas les moyens de se payer un bateau.

Commentaires sur les réponses

Des installations publiques sont proposées dans l'ensemble du parc. Certaines, comme les toilettes et les comptoirs de restauration, conviennent aux pôles, tandis que d'autres, comme les bancs, conviennent à l'ensemble du parc.

L'un des principaux objectifs du plan du parc est d'améliorer l'accès du public à la rive. À cette fin, l'équipe de la conception du pôle recherche des façons d'améliorer l'expérience du public. Il s'agit notamment d'un éventuel réaménagement des terrains entourant le Rockcliffe Yacht Club. Le plan prévoit une place qui permettra aux personnes qui ne sont pas à bord d'un bateau de profiter des activités nautiques et de la beauté du paysage fluvial. Il propose également de combiner des installations publiques et privées et d'agrandir les espaces d'amarrage pour les bateaux non motorisés et les autres embarcations. On s'attend à ce que l'amélioration des espaces d'amarrage se traduise par un accès plus sécuritaire des embarcations au pôle Rockcliffe Yacht Club et à la rampe de mise à l'eau du chemin Blair.

Points saillants de la mobilisation : Secteur C

La plupart des commentaires au sujet de secteur C portaient sur la validation des équipements et des activités proposées pour le secteur, les considérations relatives à son importance environnementale et culturelle et l'amélioration du transport et de la connectivité. Des commentaires détaillés sont présentés ci-dessous.

Activités et animation

Commentaires reçus

À l'heure actuelle, le manque d'animation et d'activités dans ce secteur a pour effet de ne pas attirer le grand public. Créer un point d'intérêt qui servira de porte d'entrée du parc. Faire du parc une destination habituelle pour les familles avec enfants.

De nombreuses personnes répondantes ont mentionné leur intérêt pour le ski de fond dans cette région. Elles ont suggéré de créer un espace où il est possible de louer de l'équipement de ski.

Dans l'ensemble, les activités et les équipements proposés dans ce secteur ont été très bien reçus. Plus de 79 % des personnes répondantes estimaient que les activités proposées pour ce secteur reflétaient fidèlement leurs aspirations, car elles n'avaient pas d'autres changements à recommander au-delà de ceux proposés par l'équipe de projet. Ce pourcentage est de 14 % supérieur à celui du secteur B et de 18 % supérieur aux commentaires formulés au sujet du secteur A.

À l'instar des commentaires soulevés au sujet des pôles précédents, les membres du public ont souligné l'importance d'offrir plus de toilettes publiques et de sièges pour les usagers.

Quelques commentaires ont été formulés au sujet du stationnement insuffisant dans le secteur.

La plupart des personnes répondantes étaient d'avis que ce secteur offrait les plus grandes vues de la rivière des Outaouais depuis la promenade et souhaitaient que l'équipe du projet puisse profiter de cette occasion pour améliorer ces vues et garantir l'accès pour tous les visiteurs. Les personnes répondantes ont souligné l'importance d'encourager l'accès public quatre saisons aux équipements du parc pour tous les usagers (125 mentions).

Changements proposés

- Élargir l'accès public de différents usagers aux activités et aux équipements.
- Adopter une approche créative et novatrice pour attirer plus de personnes dans les secteurs et favoriser une plus grande activité communautaire.
- Offrir l'entretien hivernal et le défrichage du secteur à l'appui du ski de fond et d'autres activités hivernales.
- Explorer d'autres modes de transport pour faciliter d'autres types d'activités hivernales (p. ex. ski, raquette).

Importance environnementale et culturelle

Commentaires reçus

La plupart des personnes répondantes ont souligné la responsabilité de la CCN de protéger l'environnement à proximité de la promenade et de réduire au minimum les dommages à celui-ci (110 mentions).

24 % des personnes répondantes étaient favorables à l'approche adoptée par l'équipe de projet visant à mettre l'accent sur la préservation de l'environnement et la sensibilisation du public à l'importance de ces secteurs pour l'environnement et le patrimoine culturel.

Certaines ont cerné des possibilités d'utiliser la signalisation pour sensibiliser le grand public à l'importance environnementale et culturelle de secteurs particuliers, comme le ruisseau de Green.

- Quelques-unes ont mentionné que la signalisation pourrait également être utile pour assurer une utilisation sécuritaire des secteurs, car il y a une forte présence d'herbe à puce et de panais sauvage.
- Certaines étaient d'avis que la signalisation actuelle était désuète et ont suggéré des possibilités de géolocalisation qui pourraient préserver la nature, moderniser la communication de renseignements et améliorer l'accessibilité en offrant différents formats aux usagers (c.-à-d. affiches audio, visuelles et physiques).

De nombreuses personnes répondantes étaient curieuses au sujet des plans présentés pour l'île Lower Duck.

Changements proposés

Revoir les idées concernant l'accès du public à l'île Lower Duck afin qu'elle puisse servir de réserve pour la faune située à l'intérieur de la limite urbaine.

Tenir compte de la façon dont un meilleur accès aux espaces écosensibles pourrait empêcher d'autres personnes de profiter de l'espace à l'avenir, notamment l'observation de la faune, ce qui aurait accru le stress sur les terrains en raison des modifications proposées.

Faire une distinction plus marquée entre chaque pôle dans les plans. En ce qui concerne le secteur C, certaines personnes répondantes étaient d'avis que le pôle 1 convenait mieux pour se concentrer sur la culture, tandis que le pôle 3 devrait se concentrer sur l'écosystème, les habitats ou les liens avec la nature.

Préciser la façon dont l'île Lower Duck est animée dans ce pôle.

- Envisager de créer un espace où l'île peut être vue depuis la rive, sans avoir besoin d'y accéder.

- Tenir compte de la fragilité de l'écosystème de l'île lors de l'aménagement du secteur.

Transport et connectivité

Commentaires reçus

De nombreuses personnes répondantes ont exprimé leurs préoccupations au sujet de l'accès insuffisant du public (196 mentions) aux sites du secteur, comme le sentier inférieur.

Elles ont mentionné le manque d'infrastructure suffisante pour l'utilisation de la mobilité active. Le parc offre de l'espace pour la mobilité active. Cependant, bon nombre d'entre elles ont fait remarquer que les sentiers actuels ne laissent pas suffisamment d'espace aux cyclistes et aux piétons (99 mentions).

La plupart des personnes répondantes étaient d'avis que les pistes cyclables de la promenade pourraient être améliorées en les asphaltant et en les agrandissant pour une meilleure utilisation de la piste cyclable.

- Cette approche pourrait également rendre le parc plus accessible pour les enfants qui veulent faire du vélo dans le secteur, ou pour ceux qui se déplacent plus lentement.

Certaines personnes répondantes souhaitaient une meilleure intégration avec les modes de transport existants, comme les routes de transport en commun du train léger sur rail et de l'O-Train (20 mentions).

Quelques personnes répondantes ont soulevé des préoccupations au sujet de l'augmentation de la circulation automobile en raison du nombre accru d'animations et d'activités offertes sur le site, en s'appuyant sur les défis existants.

Changements proposés

- Créer des sentiers séparés pour promouvoir la sécurité des piétons qui

circulent parmi les cyclistes qui font de la vitesse.

- Améliorer les infrastructures cyclables en asphaltant les accotements pour les cyclistes.
- Élargir l'accès au sentier inférieur et mieux intégrer les sentiers existants.
- Ajouter des sentiers pour le vélo de montagne dans le secteur boisé autour du ruisseau de Green.
- Élargir l'accès et la connectivité aux routes de transport existantes, comme le train léger sur rail.

Commentaires sur les réponses

L'objectif est d'améliorer l'utilisation quatre saisons du parc. Les connexions avec les pistes de ski de fond existantes et les nouvelles pistes proposées sont à l'étude. Un projet de connexion au-dessus du ruisseau de Green en est un exemple. L'aménagement d'un sentier et d'un pont piétonnier au-dessus du ruisseau de Green est une priorité dans ce secteur, que ce soit ici ou plus au nord ou encore plus près de l'embouchure du ruisseau de Green située dans le pôle C3.

Des installations de soutien comme des endroits pour se réchauffer sont envisagées dans la conception du pôle.

Nous proposons d'améliorer le belvédère existant du ruisseau de Green afin de rendre le site plus accessible et d'améliorer l'expérience de ce magnifique endroit. Nous proposons également davantage de points de vue de la rivière dans le secteur C en direction de l'île Lower Duck. Cela permettra à tous de voir cette incroyable zone environnementale sans avoir d'impact négatif causé par intrusion physique.

Nous avons terminé une étude sur les transports qui examine les possibilités de mettre en place des mesures de ralentissement de la circulation le long de la promenade et d'offrir des passages pour piétons sécuritaires. Les possibilités d'amélioration de l'infrastructure cyclable sont également cernées. Les recommandations de

l'étude sur les transports seront intégrées aux stratégies et aux politiques du plan.

Prochaines étapes

À la suite de cette deuxième ronde de consultation, l'équipe du projet a commencé à travailler aux prochaines étapes de l'élaboration du plan, qui est axé sur l'énoncé de vision, les concepts directeurs et les objectifs du plan du parc. Une fois que ces éléments seront élaborés, l'équipe rédigera les politiques et mettra la dernière main aux plans sectoriels.

La prochaine ronde de consultation publique (ronde 3) devrait avoir lieu à l'automne 2023. Ce sera l'occasion pour le public et les parties prenantes de donner leur avis sur les politiques et les plans sectoriels. L'équipe de projet continuera de mobiliser les parties prenantes de façon continue pendant et entre les rondes officielles de consultation publique.

Annexe A — Questionnaire en ligne

Données démographiques

Dans le cadre de l'analyse des réponses au sondage, nous avons appliqué des cadres analytiques, comme l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus), pour nous aider à mieux comprendre comment le plan du parc pourrait influencer sur les différentes communautés, ainsi que de trouver des solutions à l'incidence différentielle qui pourraient découler de la planification de ce projet. Vous trouverez ci-dessous une ventilation de la composition démographique de nos participants.

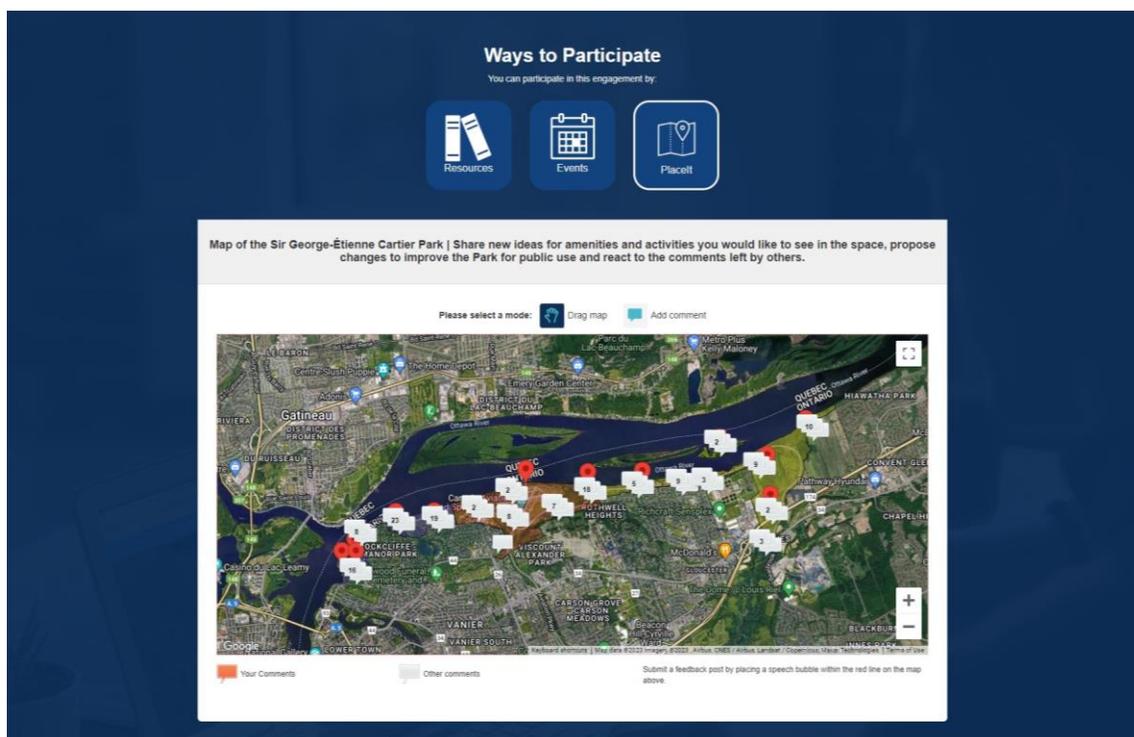
Âge	Genre	Race/origine ethnique
1 % de 18 à 24 ans	52 % comme un homme	8 % S'identifie comme un membre d'une minorité visible
9 % de 25 à 34 ans		
16 % de 35 à 44 ans	46 % comme une femme	Races et origines ethniques les plus courantes <ul style="list-style-type: none">• Asiatique de l'Est• Noir• Asiatique du Sud
20 % de 45 à 54 ans		
23 % de 55 à 64 ans		
17 % de 65 à 74 ans		
5 % de 75 à 84 ans		
9 % Je préfère ne pas répondre		
Identité autochtone	Handicap	
2 % S'identifie comme un Autochtone	7% S'identifie comme une personne handicapée	
	Handicaps les plus courants chez les personnes répondantes <ul style="list-style-type: none">• Mobilité• Douleur• Souplesse	

Annexe B : Carte de la consultation

On a demandé aux personnes répondantes d'inscrire leurs commentaires sur une carte du parc Sir-George-Étienne-Cartier et d'indiquer à l'équipe de projet les équipements et les activités qu'elles aimeraient voir dans l'espace et de proposer des changements à l'infrastructure existante. Au total, 153 commentaires ont été inscrits sur la carte interactive en ligne. L'image 1 ci-dessous indique où les personnes répondantes ont concentré leurs commentaires.

Les personnes ont également eu l'occasion d'afficher leurs commentaires en personne sur une carte du secteur d'étude (image 2). Pendant la journée portes ouvertes pour la communauté, 43 commentaires ont été affichés sur la carte. Tous les commentaires ont été intégrés au rapport.

Image 1 : Carte Placeit



Annexe C : Participation à une journée portes ouvertes

